



COMMUNIQUÉ DE PRESSE  
lundi 23 novembre 2020

## TRANSPORTS

# ***La Communauté urbaine s'engage pour améliorer la liaison ferroviaire avec Paris***

*Le Havre Seine Métropole participe au financement du « saut-de-mouton », un ouvrage en amont de la gare de Saint-Lazare qui permettra d'améliorer le trafic ferroviaire normand avec la Capitale.*

### **AMELIORER LA LIAISON AVEC PARIS SAINT-LAZARE**

Les liaisons ferroviaires entre la Capitale, la Normandie et plus particulièrement Le Havre se dégradent depuis les années 70 ; le nombre de trains partant à la minute prévue, au départ de Paris-Saint-Lazare vers la Normandie a ainsi chuté de 78 % à 63 % entre 2011 et 2018.

Les trains normands sont particulièrement impactés par les voies qui se croisent avec les lignes ferroviaires venant de Mantes, Gisors et Conflans-Sainte-Honorine. Pour répondre à cette problématique, la mise en place d'un saut-de-mouton (croisement dénivelé entre les voies ferrées leur permettant de se croiser en passant par-dessus ou par-dessous), installé en amont de la gare de Saint-Lazare à Clichy, apparaît être la solution la plus pertinente.

SNCF Réseau estime que **grâce à cet aménagement, les trains normands devraient récupérer 32 minutes de retard à l'heure de pointe du matin (7h-9h),** soit une baisse de deux-tiers des retards.

### **PREMIERE ETAPE DE LA LIGNE NOUVELLE PARIS-NORMANDIE**

Le coût de réalisation d'un tel ouvrage est estimé entre 160 et 200 millions d'euros, sous maîtrise d'ouvrage de SNCF Réseau. La Région, les départements et les agglomérations normandes se sont mises d'accord pour prendre en charge, aux côtés de l'Etat, le financement de ce projet comme suit :

- 25 % par la Région Normandie,
- 12,5 % par les départements normands, au prorata de population,
- 12,5 % par la Métropole Rouen Normandie, les communautés urbaines, les communautés d'agglomérations et les principales communautés de communes normandes, au prorata de leur population.

Dans ces conditions, **la participation de la Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole s'établirait à 3,35 millions d'euros maximum,** soit environ 1,7 % du coût total de ce projet.

Avec une mise en service prévue en 2027, ces travaux constitueront la première étape de phase I de la future ligne nouvelle Paris-Normandie (LNPN). Ainsi, la participation de la Communauté urbaine s'entend, notamment vis-à-vis de la Région Ile-de-France, comme une avance sur le financement normand du tronçon Paris-Mantes dans le cadre de sa participation globale à la LNPN, de Paris jusqu'au Havre.

Enfin, les collectivités normandes demandent parallèlement des garanties pour la pérennisation et le développement des sillons normands d'accès à la gare Saint-Lazare.

#### CONTACTS PRESSE

Sébastien VAU-RIHAL - Le Havre Seine Métropole [sebastien.vau-rihal@lehavremetro.fr](mailto:sebastien.vau-rihal@lehavremetro.fr) – 06 79 03 65 05